

L'AIMS (*Association Internationale de Management Stratégique*) en partenariat
avec la **CCMP** (*Centrale des Cas et Médias Pédagogiques*)



REGLEMENT du Prix AIMS-CCMP Meilleur cas pédagogique en Management Stratégique

ARTICLE 1 - OBJET

L'Association Internationale de Management Stratégique ainsi que la CCIP au titre de son service « CCMP » organisent en partenariat le Prix AIMS-CCMP de la Meilleure Étude de Cas en Management Stratégique.

ARTICLE 2 – PRESENTATION DU PRIX

Le prix AIMS-CCMP est destiné à récompenser, chaque année, une étude de cas en Management Stratégique consacrée à une analyse innovante, originale et contributive. Le cas vise à illustrer des concepts du management stratégique et des organisations.

Critères d'attribution du prix

1. Caractère original, innovant et contributif (problématique rencontrée par l'organisation, type d'organisation, secteur d'activité, etc.) par rapport aux cas pédagogiques existants ;
2. Illustration conceptuelle et pertinente avec les réalités décrites de l'organisation ;
3. Importance managériale ;
4. Qualité rédactionnelle ;
5. Cohérence, facilité d'accès, clarté, articulation du plan du cas et du contenu par rapport au(x) problématique(s) posée(s) et aux niveaux des publics cibles ;
6. Robustesse de la note pédagogique ;
7. Réalisme du cas (ce qui n'empêche pas que le cas peut être un cas fictif, anonymisé ou traité à partir de données secondaires) ;
8. Transférabilité / facilité d'appropriation des contenus sur le plan pédagogique pour le formateur ;
9. Caractère finalisé du cas selon les normes en vigueur à la CCMP (www.ccmp.fr)¹

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer les auteurs des cas déposés à la CCMP l'année précédente, et ceux non encore déposés à la CCMP mais qui le seront à brève échéance. Une seule candidature est autorisée par auteur. Le cas peut être écrit en français ou en anglais.

¹ Le test préalable du cas auprès de publics-cibles sera apprécié positivement.

ARTICLE 4 – JURY ET SELECTION DU PRIX

Le Président du prix assure la procédure de sélection. Chaque cas est envoyé à deux enseignants-chercheurs pour une évaluation (en anonyme) selon la grille de critères. Les trois cas ayant obtenu les meilleures évaluations concourent à la phase finale. Le prix est ensuite attribué par un jury composé par le Président, en accord avec le bureau de l'AIMS.

Chaque membre de la procédure de sélection s'engage à ne pas participer à la sélection en cas de conflit d'intérêt.

ARTICLE 5 – CALENDRIER ET DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats au prix doivent envoyer le dossier de candidature avant le **10 juillet 2026** à

l'adresse suivante : prix.cas.pedagogique@strategie-aims.com

La remise du prix à l'auteur et, le cas échéant, à l'établissement d'enseignement concerné, aura lieu à l'occasion de la manifestation annuelle « Prix des meilleurs cas » de la CCMP, réunissant la FNEGE et les associations scientifiques en sciences de gestion.

ARTICLE 6 – COMMUNICATION ET DIFFUSION DU CAS PRIMÉ PAR LA CCMP

Le(s) lauréat(s) s'engage(nt) à être membres de l'AIMS.

Le(s) lauréat(s) s'engage(nt) à accepter d'être associé(s) à la communication des organisateurs dans le cadre de tout événement lié à la promotion du prix.

Le(s) lauréat(s) s'engage(nt) aussi à accepter que le cas primé soit diffusé par la CCMP suivant un contrat éditorial qui lui/leur sera proposé et le règlement appliqué par la CCMP pour la diffusion des cas.

ARTICLE 7 – ACCEPTATION DU REGLEMENT

L'acte de candidature implique l'acceptation du présent règlement.



AIMS
Association Internationale
de Management Stratégique

CCMP
PUBLISHING

L'AIMS (*Association Internationale de Management Stratégique*) en partenariat avec la **CCMP** (*Centrale des Cas et Médias Pédagogiques*)

DOSSIER DE CANDIDATURE Prix AIMS-CCMP

du

Meilleur cas pédagogique en Management Stratégique

Vous souhaitez déposer votre étude de cas, merci de compléter ce dossier et le renvoyer au président du prix, **avant le 10 juillet 2026** : prix.cas.pedagogique@strategie-aims.com

CONTACT

NOM :

Prénom :

Tél :

Email :

ETUDE DE CAS

NOM DU CAS

NOM DES AUTEURS / ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

NOUVEAU CAS OU DATE DE DEPOT à la CCMP (le cas échéant) :

Mots clés
